

## Soutien pour l'organisation de manifestations scientifiques Campagne 2023

**Le Département STS met en place un dispositif de soutien pour l'organisation de colloques et de conférences sur les périmètres thématiques du département.**

Sont éligibles les conférences scientifiques, colloques, écoles d'été **organisés en 2023 à Bordeaux et en Région Nouvelle Aquitaine.**

Les événements pourront être organisés en présentiel, en mode hybride ou virtuel.

Le montant du soutien sera adapté au mode d'organisation ainsi qu'à l'enveloppe disponible et **ne pourra pas dépasser 1 000 € HT.**

### Calendrier de l'appel à projet

**Les demandes de soutien pourront être transmises jusqu'au 23 janvier 2023** par courrier électronique, via le formulaire ci-dessous, à Alexandra Prevot ([alexandra.prevot@u-bordeaux.fr](mailto:alexandra.prevot@u-bordeaux.fr)) et à Gilles Guichard ([gilles.guichard@u-bordeaux.fr](mailto:gilles.guichard@u-bordeaux.fr)).

Les résultats seront communiqués au plus tôt dans la dernière quinzaine de mars 2023, par courrier électronique aux porteur·e·s de projets.

Les fonds demandés seront immédiatement disponibles et devront être engagés avant la clôture de l'exercice 2023.

Gilles GUICHARD  
Directeur du Département STS

Nom du congrès/de  
la conférence

---

Dates / lieu

---

Coordonnées du/de  
la responsable  
Scientifique

---

Aide demandée  
(montant HT)

---

Mode  
d'organisation  
(présentiel, virtuel,  
hybride)

---

Site web

---

Nombre de  
participant·e·s  
attendu·e·s

---

Présentation  
succincte de  
l'évènement et  
argumentaire

---

---

---

---

---

Joindre le budget prévisionnel